

et arbitraire, à l'institutionnalisation de la médecine de classe, à la rentabilisation de la recherche.

Certes, les uns et les autres s'accordant fort bien de la loi du profit tant qu'ils restent financièrement et idéologiquement les « élus » de cette société.

Or, l'idéologie petite-bourgeoise du médecin libéral est remise en cause, nous l'avons vu, par les capitalistes eux-mêmes.

Or, le patronat ne peut que difficilement accepter l'augmentation des honoraires médicaux. En effet, le patronat est prêt à accroître la rémunération des médecins si, en contrepartie, il obtient ou exige d'eux l'accentuation de la médecine de classe dont l'abolition des conventions pourrait être le premier pas.

Mais ni les médecins ni le patronat ne sont prêts à prendre la responsabilité de telles mesures, face à la combativité actuelle de la classe ouvrière. En sorte que, faute de contrepartie, le capitalisme ne peut guère augmenter les « salaires » médicaux.

Que surviennent des difficultés économiques, que le patronat ne paie plus, que la classe ouvrière mobilisée offre une perspective politique claire, et le corps médical, dans sa majorité, refusant les solutions extrêmes du poujadisme, basculera de son côté.

De ces deux contradictions, nous tirerons plusieurs revendications à titre d'exemple.

I. LA SANTE AUX TRAVAILLEURS ET AUX MEDECINS

ce qui sous-entend :

a) *gestion de la S.S. par les travailleurs de santé (médecins, personnel hospitalier) et par les travailleurs, c'est-à-dire, expulsion des patrons des conseils d'administration, remplacés par les travailleurs de santé (représentants élus et révocables).*

b) *autonomie absolue de la S.S. vis-à-vis de l'Etat*

dont le seul rôle sera de vérifier la comptabilité administrative.

Ces deux propositions font le pont avec l'organisation de conseils des travailleurs de santé de la période transitoire. Mais isolées, elles porteraient en germe la constitution d'un « Service National de Santé », pouvoir local dont nous avons vu la signification véritable et qui peut être à la limite le moyen de rationaliser la « Santé Publique ».

C'est pourquoi ces deux revendications ne peuvent être qu'indissolublement liées avec cette revendication *fondamentale*.

c) *prise en charge par l'Etat du déficit de la S.S.*

Elle met en conflit l'Etat bourgeois et la Sécurité Sociale, flot de démocratie ouvrière, en exprimant que le seul pouvoir de décision est central, qu'il n'existe aucune autonomie, aucune participation, sans possibilité de décision sur les choix économiques.

Cette prise en charge est pratiquement inacceptable pour le capitalisme. Elle n'a plus de sens en régime socialiste, puisque c'est alors la collectivité qui décidera de la répartition du surproduit national.